62e ANNÉE. — N° 73 MERCREDI 21 JUIN 1922

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... } 80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... }
RÉCLAMES 3e page (— de —)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La Conférence de La Haye s'ouvre dans la discrétion. Elle sera une réunion de techniciens. — Moscou refuse de ratifier l'accord italo-soviétique. — Un coup d'état monarchiste menace-t-il de nouveau l'Allemagne ? — Le dénouement du problème haut-silésien.

La Conférence de La Haye s'est ouverte dans une atmosphère de calme et de discrétion, bien différente de l'ambiance qui régnait à Washington, à Cannes et à Gênes.

Est-ce le symptôme de l'abandon de la « diplomatie de cinéma » ? Souhaitons-le, sans trop y croire toutefois.

Notons, du moins, l'intention manifestée de travailler, sans bruit et sans réclame tapageuse. Retenons le programme, modeste mais prometteur, esquissé par le président, le délégué des Pays-Bas :

« Recueillir, examiner et vérifier les faits élémentaires ; mesurer les distances, peser les besoins et scruter les impressions ; travailler dans la tranquillité et l'équilibre, dans le cadre d'une publicité sage et bien ordonnée, imposant respect aux importuns, aux empressements du dehors qui, dans les réunions internationales, ont souvent entravé l'effort des bonnes volontés, grossissant les incidents par les obstacles. »

On ne peut qu'approuver semblable objectif.

L'accord s'est établi aisément parmi les délégués pour exclure la politique des délibérations et pour limiter les négociations à des questions pratiques.

Par contre — et ici l'opposition est importante — la délégation française n'a pu obtenir qu'on réglât avant tout les questions de principe. Les Britanniques se présentent en hommes d'affaires pour lesquels les principes n'ont qu'une valeur très restreinte : à leurs yeux, les faits seuls comptent et c'est à les étudier qu'il convient de se consacrer. La Belgique partage ce point de vue, sauf sur la question de la propriété privée, à l'égard de laquelle elle maintient son attitude très nette de Gênes.

Dans ces conditions, la réunion de La Haye examinera des faits, restera sur un terrain pratique et restreint.

D'ailleurs, il a été convenu que les experts ne prendraient point de décisions définitives, mais qu'ils soumettraient chaque fois à leurs gouvernements respectifs le résultat de leurs délibérations.

C'est la sagesse même.

⁂

Peut-on augurer d'ailleurs que la Conférence de La Haye portera des fruits ?

Un fait, extrêmement important, vient de se produire qui ne manquera pas d'avoir de la répercussion.

On n'a pas oublié que l'Italie avait profité de la présence des délégués des Soviets à Gênes pour conclure un accord avec eux. Or, la nouvelle a été confirmée au Sénat italien, le gouvernement de Moscou refuse maintenant de ratifier la Convention signée à Gênes par Tchitcherine et le ministre italien des affaires étrangères.

La raison de ce refus ? La volonté des Soviets de ne contracter d'accords avec les pays étrangers qu'autant que ceux-ci reconnaîtraient de *droit* leur gouvernement.

Le cabinet de Rome n'a pas osé franchir cette étape.

Il en est pour ses complaisances.

Du moins, le fait comporte des enseignements.

Quelle autorité reste aux délégués bolchevistes après le brutal désaveu des efforts de Tchitcherine et de Krassine ?

La Conférence de La Haye pourra-t-elle réussir avec les Soviets, alors que l'Italie, pleine de complaisance pour eux, a échoué ?

L'échec de l'accord russo-italien ne rend-il pas manifeste l'impossibilité d'aboutir avec les dirigeants de Moscou à des arrangements honorables ?

Enfin les derniers événements qui se déroulent en Russie ne sont pas faits pour inspirer la confiance aux nations européennes : l'actuel procès des socialistes révolutionnaires qui comparaissent devant le tribunal des Soviets montre surabondamment que les bolcheviks n'ont point renoncé aux méthodes de terrorisme pour régner.

⁂

Convient-il de tenir pour fondées les nouvelles alarmantes lancées par les journaux socialistes d'Allemagne, selon lesquelles un nouveau coup d'Etat monarchiste serait bientôt tenté ?

Si l'on croit la *Freheit*, l'organe des socialistes indépendants, on travaillerait fiévreusement dans tous les ministères à la restauration de la monarchie et les chefs militaires seraient décidés à se montrer impitoyables cette fois envers les chefs républicains.

De son côté, le *Worwaerts* invite la classe ouvrière allemande à organiser des contre-manifestations pour entraver l'active propagande monarchiste des anciens officiers et soldats.

Il n'est pas douteux que les nationalistes multiplient les manifestations pangermanistes et s'efforcent de susciter dans l'opinion publique un fort mouvement en leur faveur. Et, de fait, l'Allemagne traverse une crise de nationalisme aigu.

La faiblesse du gouvernement à l'égard de pareilles menées est un encouragement pour les chefs monarchistes.

C'est ainsi que l'acquittement de l'ex-officier von Killinger a été le prétexte de nouvelles manifestations pangermanistes : la foule l'a acclamé avec enthousiasme et couvert de fleurs.

Simple incident, dira-t-on, et tout local.

Oui, peut-être. Mais il y a des faits qu'on ne peut négliger. Au cours des débats de ce procès, il a été révélé que les organisations militaristes secrètes pullulent en Allemagne, qu'elles constituent non seulement des centres d'intoxication morale, mais des foyers de préparation à la prochaine guerre.

Il est donc avéré que tout un système, aux innombrables rouages, existe en Allemagne, prêt à tenter un coup de main monarchiste ; il est certain qu'une intense agitation règne actuellement en faveur tant de la monarchie que de la revanche.

Néanmoins, on peut penser que les craintes manifestées par les organes socialistes sont un peu exagérées : le danger ne semble pas immédiat.

Il importe toutefois de ne pas négliger ces indications et, sans les prendre à la lettre, d'aviser encore et toujours aux moyens de désarmer moralement et matériellement les pangermanistes.

⁂

Le problème de la Haute-Silésie touche enfin à son dénouement.

Le général Le Rond, au nom de la Commission interalliée, a fait officiellement connaître aux plénipotentiaires allemands et polonais les dispositions relatives au partage du territoire, résultant de la recommandation de la Société des Nations.

En même temps, il a invité les deux gouvernements intéressés à faire procéder à l'occupation des territoires respectifs qui leur reviennent.

Cette opération doit être terminée le 10 juillet.

Il faut souhaiter qu'aucun incident ne vienne marquer cette période d'occupation et retarder la liquidation du problème haut-silésien.

C'est l'intérêt de l'Allemagne comme celui de la Pologne.

Et la France qui a assumé là-bas, presque seule, une tâche infiniment délicate, ne sera pas la dernière à se réjouir vivement du dénouement.

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

Un crédit à l'Autriche

La commission des affaires étrangères de la Chambre italienne a émis un avis favorable à l'ouverture d'un crédit de 70 millions de lire au bénéfice de l'Autriche.

Le plus grand bateau est allemand

Le nouveau vaisseau de commerce « Collombut », de 32.000 tonnes, et ayant 236 mètres de long, a été lancé à la mer à Dantzig. C'est le plus grand vaisseau de commerce allemand.

En Amérique

Un membre républicain de la commission de la marine marchande de la Chambre américaine, qui avait vu refuser par la commission sa proposition de mettre à l'amende tous les vaisseaux, à quelque nationalité qu'ils appartinssent, qui transporteraient dans les ports américains des vins et spiritueux ou même qui feraient escale dans ces ports, alors qu'on vendrait à leur bord des vins et spiritueux, vient de déposer à la Chambre, une proposition de loi prescrivant que l'entrée des ports américains serait interdite à tout navire étranger ou américain à bord duquel on vendrait des vins et spiritueux.

L'Angleterre rend hommage à Verdun

Le banquet offert à Londres à M. Poincaré, par le Comité des dames de la Société britannique de secours aux régions dévastées, a été l'occasion d'une imposante manifestation franco-britannique où se sont affirmés, une fois de plus, les sentiments d'admiration que l'Angleterre n'a cessé de garder pour la France de la Marne et de Verdun, ville à laquelle la Société de secours a donné jusqu'ici un million.

Cette fête a été particulièrement brillante et cordiale. Plus de 500 personnalités britanniques et françaises et alliées y assistaient.

Après que, au dessert, lord Derby, ancien ambassadeur à Paris, eut salué les hôtes français, M. Poincaré et le maréchal Pétain prononcèrent des discours.

Du côté britannique, le vicomte Burnham a déclaré :

« C'est l'héroïsme d'une nation que nous saluons ce soir. Notre hommage s'adresse au cœur de la France. Paris est le cerveau fécond de la France, mais son cœur est toujours à la frontière. »

Les avocats se récusent

Vandervelde et Liebknecht, ainsi que les autres socialistes étrangers, qui défendent les socialistes révolutionnaires russes, dont le procès a maintenant lieu à Moscou, ont demandé aux accusés de les relever de leurs fonctions d'avocats pour la défense.

La raison de cette requête est que l'engagement pris à Berlin par Radek, d'après lequel on devait accorder pleine liberté à la défense n'a pas été tenu. Il existe des indices que l'on excite artificiellement l'opinion publique à Moscou contre les socialistes étrangers.

Les avocats au poteau

Le correspondant du *New-York Herald* à Berlin, écrit que les communistes de Petrograd ont envoyé à Moscou, une pétition insistant pour que non seulement les socialistes-révolutionnaires qui passent en jugement soient condamnés à mort, mais qu'également leurs défenseurs étrangers encourent la même peine.

Vandervelde est sain et sauf

Contrairement au bruit qui circulait annonçant que Vandervelde, le leader socialiste belge, aurait été assassiné à Moscou, où il est allé défendre les socialistes révolutionnaires poursuivis et traqués par les Soviets, le journal belge le « Peuple » écrit que ce bruit ne repose sur rien et que le retour du chef socialiste est vraisemblablement prochain.

Une bande internationale tente d'encaisser 50 millions de faux chèques

Une bande de voleurs internationaux ayant réussi à faire voler dans une imprimerie de Milan, par l'ouvrier Cantarelli, des carnets de chèques de la Banque Commerciale italienne, avait établi 500 faux chèques de 90.000 francs, soit pas loin de 50 millions, dans le but de les faire encaisser dans diverses capitales européennes. L'un de ces chèques fut touché à Vienne, sous le nom de Molteni ; d'autres furent présentés à Paris.

A cette nouvelle, M. Stivella, directeur de la police judiciaire de Milan, vint à Paris faire une enquête, et put faire arrêter deux individus déclarant se nommer Bellazza et Fratari, logeant dans un hôtel, rue Buffault, et qui avait essayé de réaliser plusieurs chèques à la succursale de la Banco di Roma.

Les deux compères ont fait des aveux complets à M. Marty, juge d'instruction.

Les négociations franco-espagnoles

Le ministre espagnol des affaires étrangères a déclaré que les pourparlers commerciaux engagés avec la France sont près d'aboutir.

CHRONIQUE LOCALE

De plus fort en plus fort !

Depuis quelque temps, les fumeurs se plaignent que de nombreux paquets de tabac ne contiennent pas les 40 grammes qui sont inscrits sur la bande de papier dont sont entourés les paquets : des paquets pesés ont permis de constater qu'ils ne contenaient que 32 grammes. Sur un paquet d'une livre il manquait 65 grammes.

Le tabac est payé par le fumeur assez cher, pour que l'Etat soit consciencieux, donne le poids promis.

Car, contrairement à ce que certains disaient, ce n'est pas le buraliste qui opère la soustraction d'une quantité de tabac.

Le débitant donne les paquets tels qu'il les reçoit. Bien mieux, il est lui-même la première victime de ce manque de poids, car si dans un paquet d'une livre il manque 65 grammes de tabac, le débitant qui vend au détail, perd la valeur de plus d'un paquet et demi, alors que ce débitant a pris le paquet pour 500 grammes.

Des plaintes ont été adressées à la police : une enquête a été faite. Elle a dû être concluante, car notre confrère le « Courrier agricole du Centre » publie la note suivante, à la chronique d'Angoulême : « A la suite de nouvelles plaintes déposées à la police au sujet des paquets de tabac ne faisant pas le poids pour lequel ils sont vendus, la direction des Contributions Indirectes d'Angoulême a donné des ordres aux buralistes pour qu'ils aient à peser les paquets en présence des clients et à retenir les paquets n'ayant pas le poids voulu. »

Que fera l'Administration des tabacs ? Remboursera-t-elle les sommes qu'elle a indûment perçues ?

Certes, l'Etat a besoin d'argent, mais il pourrait s'y prendre d'une autre façon pour s'en procurer.

Tromper sur la quantité et la qualité de la marchandise est un délit puni par la loi. L'Etat devrait donner l'exemple du respect de la loi.

Dans tous les cas, il est à souhaiter que la décision des Indirectes d'Angoulême soit prise par la Direction des manufactures de tabac, qui ne saura manquer de dire au public que le paquet de tabac de scaferlati ordinaire doit peser légalement 43 grammes, — ce poids de 3 grammes étant compté pour l'enveloppe.

Il faut donc peser les paquets de tabac !

LOUIS BONNET.

NOS MORTS

Voici la liste des corps des militaires ou marins « Morts pour la France » compris dans le convoi qui arrivera à Cahors, jeudi 22 juin 1922 :

Faure Gaston et Miquel Marius, à Cahors ; Sourzac Pierre et Hug Ernest, à Cornac ; Delayres Frédéric, aux Junies ; Valat Philippe et Pradel Roger, à Labastide-Murat ; Arènes Gabriel, à Masclat ; Carbonnie, Jean, à Rocamadour ; Gary Paul, à Souillac ; Barrès Lucien, à Sousceyrac ; Valat Paul, à St-Germain ; Darnis Paul, à St-Cyprien ; Henry Pierre, à St-Germain-du-Bel-Air.

L'ouverture du wagon aura lieu à 13 h. 30.

Obsèques

Dimanche matin, est arrivé en gare de Cahors, le fourgon contenant les cercueils de 41 soldats originaires du Lot, morts pour la France.

M. Planacassagne, Conseiller de Préfecture, représentant le Préfet, et les autorités militaires assistaient à l'ouverture du fourgon funèbre.

Les honneurs militaires furent rendus par un piquet du 7e, en armes, avec le cérémonial habituel.

Puis, sous la direction de MM. Caillou, commissaire de police, Rescoussié, sous-chef de division à la Préfecture, les cercueils furent descendus du fourgon, portés dans le hall spécial, et remis aux familles.

⁂

A 15 h. 15, le corps du caporal Dajean Jean, a été transporté à Cremps, où il a été inhumé.

⁂

A 15 h. 30, le corps du caporal Bergon Gaston a été transporté à St-Henri. Une nombreuse délégation des habitants de St-Henri était venu chercher le corps de leur regretté compatriote : le char sur lequel le corps fut déposé était recouvert de couronnes. A l'arrivée à St-Henri, une foule considérable venue de tous les environs a assisté à la réinhumation du regretté caporal Bergon.

⁂

A 15 h. 30 également furent célébrées les obsèques du soldat Baudel, typographe à Cahors, dont la famille habite St-Georges.

Une foule considérable a assisté à la réinhumation du vaillant Cadurcien.

⁂

Dimanche soir, à 16 heures, une foule nombreuse accompagnait à sa dernière demeure le corps de notre compatriote le capitaine d'artillerie Calmel, capitaine au 26e d'artillerie, tombé au champ d'honneur, à Marville le 22 août 1914.

Au cimetière M. Chéry prit la parole en ces termes :

Mesdames,
Messieurs,

C'est avec un sentiment de tristesse, mêlé de fierté que je viens au nom du Lycée Gambetta rendre un dernier hommage à la mémoire glorieuse du Capitaine Calmel, du 26e d'artillerie, mort pour la France.

Calmel fut, pendant 7 ans, mon élève et l'un des plus brillants de notre lycée. De bonne heure, ses maîtres avaient découvert en lui des aptitudes spéciales pour les mathématiques ; il confirma leurs espérances ; car, à 19 ans, Calmel entrait à l'Ecole Polytechnique, sans le moindre effort. Un problème était, pour lui, un simple jeu, une récréation. A 23 ans, il sort lieutenant, de l'Ecole d'Application de Fontainebleau, et il nous revient, pour voir son cher Cahors. Nous le retrouvons le même que sur les bancs de l'école : modeste, respectueux, reconnaissant, qualités supérieures à celle de l'intelligence, car elles témoignent d'un cœur bon et affectueux ; le jeune lieutenant avait le culte du souvenir.

Officier de troupe ou attaché à une unité technique, Calmel se révèle officier supérieur, par la précision de l'énergie du commandement et la vision nette et rapide des solutions scientifiques. La guerre le trouve capitaine et un avenir brillant lui semble réservé. Mais la Mort va, dans son aveugle brutalité, faucher à la fois l'ouvrier manuel et le robuste paysan du Quercy qui ont tant contribué à la victoire et le Polytechnicien dont le cerveau puissant devait être, pour le pays, une source de richesses à tous les points de vue.

C'est à Marville, le 22 août 1914, que, dans la Meuse, le capitaine Calmel devait mourir en héros. Au soir de cette journée, la bataille était perdue pour nous ; il fallait, à tout prix, arrêter la marche de l'ennemi. Postée sur les hauteurs de Marville, la batterie de notre jeune compatriote doit y rester, elle est sacrifiée. Le capitaine, sans faiblir, demeure à son poste, il attend la mort. Blessé grièvement à l'épaule, il tombe avec 3 de ses hommes ! Le commandant du groupe veut le faire enlever. « Non, répond Calmel, je resterai là, près de mes pièces. » L'ennemi arrive ; il est fait prisonnier et porté à une ambulance de fortune. Pendant plusieurs jours, les religieuses infirmières essaient de l'arracher à la Mort, mais en vain. Au matin, les Allemands réclament le corps du héros français ; ces braves filles de charité, ne voulant pas que le corps de ce vaillant guerrier fût souillé par des mains sacrilèges, l'avaient, elles-mêmes, la nuit, enterré dans un champ de l'hôpital, et, par une délicatesse pieusement patriotique, elles l'avaient déposé dans la terre, face à Verdun !

Capitaine Calmel, mon ancien élève, notre compatriote, mort au Champ d'Honneur, je vous salue.

Mort de M. Paumès

Une nouvelle frappait, lundi matin, les Cadurciens de stupeur. On annonçait la mort de M. Paumès, le distingué professeur du lycée Gambetta qui avait succombé subitement.

M. Paumès s'était levé, lundi matin, comme à l'habitude, pour se rendre au lycée ; il avait déjeuné, et il s'apprêtait à sortir, lorsqu'il fut pris d'une violente douleur dans les reins, au point qu'il dut s'asseoir. Ses souffrances étaient tellement vives qu'on dut appeler le docteur. MM. les docteurs Ségala, Calvet, Ausset, arrivèrent, donnèrent les soins les plus empressés, mais tout fut inutile. M. Paumès rendait le dernier soupir peu après.

Il y avait plus de 30 ans que M. Paumès était à Cahors, où, peu après son arrivée, il avait pris une bonne place dans les sociétés artistiques, littéraires, scientifiques de notre ville et de la région.

Il connaissait, on peut dire, à fond l'histoire du Quercy ; ses recherches et ses études sur notre histoire locale sont très appréciées.

Il n'y avait guère de manifestation artistique, littéraire, à laquelle M. Paumès ne prît pas part.

M. Paumès était âgé de 58 ans.

Sa mort a provoqué parmi les nombreuses générations d'élèves qui ont connu cet excellent professeur, et parmi la population cadurcienne de vifs regrets.

Nous nous inclinons devant le cercueil de M. Paumès, et nous prions Mme Paumès, son fils, la famille, si cruellement éprouvés, d'agréer nos bien sincères condoléances.

Enregistrement

Notre excellent compatriote M. René Lambœuf, ancien élève du Lycée Gambetta, inspecteur de l'enregistrement à Evreux, est nommé à Cahors, en remplacement de M. Pauly, nommé Conservateur des Hypothèques à Souens (Saône-et-Loire).

Nos félicitations.

Perception

M. Houet, commis principal à la recette des finances de Villeneuve-sur-Lot, est nommé percepteur à Latronquière.

Service vicinal

M. Espinasse est nommé cantonnier à Montredon, en remplacement de M. Lacombe, démissionnaire.

Nos compatriotes

La société félibréenne « L'Escolo Gascouno » avait organisé un concours littéraire à l'occasion des fêtes qui doivent avoir lieu à Nérac, le 16 juillet prochain.

Dans la section « Poésie française », sujet libre — limite imposée 100 vers — notre compatriote M. Gervais Nicolaï se trouve classé hors concours avec diplôme de rappel de marguerite d'argent.

Nos félicitations.

Officiers de complément

MM. les officiers de complément du 7e R. I. qui désireraient être affectés au service des chemins de fer et des étapes en cas de mobilisation sont priés d'adresser leur demande le plus tôt possible au Colonel commandant le régiment, qui fera parvenir les instructions nécessaires à ce sujet.

Ecole d'instruction des officiers de complément

Programme de la séance du 22 juin 1922.

Matin : 1° *Exercice de cadres.* Rendez-vous à 17 heures 15, à l'entrée est de Rozières ; 2° *Exercice de spécialités.* Rassemblement à 10 h. 30, Caserne Bessières, Foyer du soldat.

Soir : Conférence à 16 heures, salle d'honneur, Pavillon Lavayssière.

Une faillite de 3 millions

Le « Courrier du Centre » précise ainsi un des méfaits du banquier Marty :

Nous avons raconté l'histoire de cet infortuné Cassagne qui fut, par Marty, dépouillé de 10.000 francs. Les détails de cette aventure sont des plus piquants. Il n'est pas inutile de compléter notre récit afin de bien marqur le caractère particulièrement malhonnête des agissements du banquier figeacois.

Cassagne va à la banque Certes et Marty le 18 février 1922. Ce dernier le questionne et finit par savoir qu'il a dix bons de 1.000 francs chacun. Marty lui dit (comme il l'a dit du reste à tant d'autres) : Méfiez-vous, la France est sur le point de faire faillite, ses affaires sont désastreuses et vos bons sont en danger. »

Cassagne est ébranlé dans ses intérêts, mais non assez pour lui promettre, ainsi que Marty le lui demande, de lui apporter ses bons.

On se quitte. Le lendemain 19 février, une auto toute trépidante, ronflante (car elle a parcouru 3 kilomètres en des côtes très raides à travers bois), arrive près de Trados.

Un Monsieur en descend avec forces grâces et, s'adressant à la première personne trouvée, lui demande la demeure de Cassagne.

Seule, la mère s'y trouve. Marty renouvelle à cette dernière le boniment fait la veille au fils : « finances de la France désastreuses, avantages d'acheter d'autres titres en réalisant les bons, etc., etc. »

Si insinuant qu'il peut être, il n'obtient pas ce qu'il veut, car la mère Cassagne, en paysanne prudente, veut attendre son fils. Elle le dit à Marty, mais ce dernier insiste, il voit dans ces dix bons un petit capital qu'il sait qu'en le réalisant il va ruiner cette famille, mais va fermer une bouche

qui crie et menace. Il insiste encore ; rien chez la mère de Cassagne ne lui donne l'espoir de repartir avec ce viatique.

Il calcule, il cherche ; enfin il dit à la mère, c'est urgent, il faut que votre fils vienne demain matin à la banque !

La mère lui fait observer que cette venue à Figeac va priver son fils d'une journée de travail. Qu'à cela ne tienne, répond le banquier véreux, dites à votre fils que sa journée lui sera payée !

Et le lendemain, chaussé de gros sabots, Cassagne vient à Figeac, remettre à Marty qui l'attendait son précieux trésor, qui devait s'engloutir dans ce gouffre de plusieurs millions.

Pourvoi en Cassation

Couget, qui a été condamné à 5 ans de réclusion par le jury du Lot pour tentative d'incendie volontaire, a signé vendredi soir son pourvoi en Cassation.

Probité

Le jeune Marcel Costeplane, âgé de 13 ans 1/2, dmeurant avec ses parents, 8 *bis*, avnue de la Gare, a trouvé sur la voie publique une croix en or, qu'il s'est empressé de porter au bureau de police. Nos félicitations.

Trouvé

Une petite montre-bracelet, en argent, a été trouvée.

La personne qui l'a perdue peut s'adresser au bureau du journal.

Qui l'a trouvé ?

Samedi, jour de foire de Cahors, il a été perdu un portefeuille genre algérien contenant une certaine somme en billets de banque et des titres du Crédit National du dernier emprunt. Ce portefeuille a été perdu au foirail aux moutons.

Fédération des anciens prisonniers de guerre du Midi de la France.

Les A. P. G. du département du Lot sont informés que M. Rimbaud, Président de la Fédération du Midi, Directeur de la revue « l'Après-Guerre », donnera une série de conférences aux jours et heures indiqués ci-après. Tout le programme de revendications des A. P. G. sera exposé et développé. Les camarades P. G. auront à cœur d'y venir puiser d'utiles renseignements et se mettre au courant des différentes questions dont ils ne doivent pas se désintéresser.

Cahors,	Mardi 20	juin,	20 h. 30	(mairie)
Figeac,	Merc. 21	»	20 h. 30	»
Saint-Céré,	Jeudi 22	»	20 h. 30	»
Lacapelle-M.	Vend. 23	»	20 h. 30	»
Gramat,	Sam. 24	»	20 h. 30	»
Souillac,	Dim. 25	»	10 h. 30	»
Gourdon,			14 h. 30	»
Lalbenque,			20 h.	»
Luzech,	Lundi 26	»	20 h. 30	»

Amicale des Instituteurs du Lot

L'Assemblée générale de l'Amicale des instituteurs et institutrices du Lot, a eu lieu samedi à Cahors. La réunion s'est tenue à la Mairie.

Le soir, à 9 heures, un bal brillant était donné dans l'école de la rue Wilson. La décoration de l'école était simple, mais de bon goût.

Aux sons d'un orchestre excellemment composé, de nombreux couples se sont livrés aux plaisirs de la danse jusqu'à une heure avancée de la nuit.

D'excellents intermèdes de chant et de musique qui ont eu lieu, ont fort intéressé les auditeurs qui n'ont pas ménagé leurs bravos aux artistes.

Ce fut une belle soirée, dont les organisateurs doivent être félicités et remerciés.

Luzech

La mairie nous communique avec prière d'insérer :

Conseil municipal. — Séance du 18 juin 1922. Etaient présents : MM. Desprats Auguste, Reynali, Cavalié, Bessières, Fournié, Verne, Bel, Vidal, Marmié, Bousquet, Méraud, Lugan, Poujade, Bary, adjoint. Etaient absents : MM. Martin, Desprats Gustave, maire.

Le Conseil municipal décide :

1° d'approuver, après lecture, à la majorité des votants, le compte administratif du maire pour l'exercice 1921.

Ont voté pour : MM. Desprats, Reynali, Verne, Bel, Vidal, Marmié, Méraud, Lugan, Bary adjoint.

A voté contre : M. Cavalié.

Abstenus : MM. Bessières, Fournié, Bousquet et Poujade.

2° d'approuver, après lecture, à l'unanimité des membres présents, le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 1921.

3° d'approuver, après lecture, à la majorité des votants, le règlement définitif du budget de 1921 et le budget supplémentaire de 1922.

Abstenus : MM. Bessières, Cavalié et Poujade.

4° d'approuver à l'unanimité des membres présents, les divers comptes et budgets des Bureaux de l'Hospice, de Bienfaisance et d'Assistance.

5° de voter à l'unanimité, à l'exception de M. Poujade qui s'est abstenu, une imposition extraordinaire destinée à suppléer à l'insuffisance de revenus communaux de l'année 1923.

6° d'approuver la mise à l'étude immédiate du projet de réparations de la fontaine de Camy, demandée par M. Vidal, et d'autoriser l'ouverture d'un crédit de 1.000 francs au Budget supplémentaire de 1922, destiné à cette réparation.

7° d'ouvrir un crédit de 500 francs à ce même budget pour être affecté à la Caisse des Ecoles de la commune.

8° d'approuver les dépenses nécessaires à l'érection et inauguration du monument aux morts.

En fin de séance, M. Poujade donne lecture au Conseil de la motion ci-dessous, laquelle est adoptée :

« Les Conseilleurs municipaux soussignés, après avoir lu dans les journaux la lettre de M. Desprats, adressée à M. le Préfet du Lot, par laquelle il donne sa démission motivée de Maire de la Commune de Luzech ;

« Attendu que M. Desprats prétend que le Conseil municipal avait décidé de prier M. de Monzie de vouloir bien présider la cérémonie de l'inauguration du monument aux morts ;

« Que cette invitation avait été acceptée par M. de Monzie ;

« Que cette décision avait été prise, il est vrai, à la séance du 14 juillet 1921, et que le Registre des délibérations n'en fait pas mention ;

« Attendu que cette décision a été confirmée, également à l'unanimité, dans la séance du 10 juin 1922 ;

« Que, si deux membres du Conseil ont tenu à exprimer leur opinion personnelle sur l'opportunité de cette présidence, ils se sont rangés quand même à l'avis de la majorité, désireux comme leurs collègues de faire sur le nom de M. de Monzie « l'unanimité indispensable le jour où il s'agit des Morts de la guerre ».

« Que les allégations de M. Desprats sont donc fausses, lorsqu'il affirme que « plusieurs conseillers ont fait l'étrange proposition d'enlever cette présidence à M. de Monzie ».

« Qu'il est également faux de dire que l'impossibilité d'aboutir à un résultat, a seule fait avorter cette manœuvre », et que « ce refus d'une partie du Conseil municipal, inspirée et dirigée, — dit-il faussement encore — par des étrangers » est cause de sa démission » ;

« Attendu que dans sa séance du 14 juillet 1921, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité la proposition de M. Desprats, tendant à offrir à M. Henri Martin, la présidence d'honneur du Comité qui s'occupera des détails de l'érection du Monument » ;

« Qu'il est absolument faux que des explications aient été publiquement demandées à M. Desprats, au sujet d'une Commission soi-disant exigée par M. Henri Martin » ;

« Que c'est précisément lui, M. Desprats, qui se faisant le colporteur de racontars puisés, avec beaucoup d'autres, dans un certain milieu bien connu, en a informé le Conseil » ;

« Considérant que toutes les affirmations de M. Desprats sont fausses et tendent, pour des raisons purement politiques, personnelles et intéressées, à déconsidérer les membres du Conseil municipal, ses co-listiers, auprès de la population de Luzech » ;

« Considérant que jamais aucun refus n'a été opposé à M. Desprats en ce qui concerne l'administration communale, ainsi qu'en témoignent les délibérations, toutes prises à l'unanimité » ;

« Considérant que M. Desprats est donc mal venu en invoquant ces raisons pour motiver sa démission, venant après bien d'autres non justifiées » ;

« Protestent hautement contre les calomnies et les inexactitudes imprimées, écrites ou verbales de M. Desprats » ;

« Lui laissent la responsabilité d'une attitude qui, par des exagérations voulues, tend à jeter le trouble et la division parmi nos concitoyens » ;

« Demandent, pour rétablir les faits « et dans l'intérêt de la vérité, l'inser« tion au Registre des procès-verbaux, « de la présente protestation, dont une « copie sera adressée à M. le Préfet du « Lot. »

Luzech, le 18 juin 1922.

Ont signé : MM. Barry, adjoint, Bessières, Cavalié, Bousquet, Fournié, Poujade, Vidal.

Figeac

Concours-festival. — L'harmonie « Les Artisans Réunis » ira prendre part dimanche prochain, 25 juin, au concours festival de musique qui aura lieu à Gourdon. Bonne chance à nos musiciens.

Probité. — M. Pélissié, maître d'hôtel à Figeac, a remis au bureau de police un billet de banque de 100 fr. trouvé sur la voie publique par son jeune fils.

Ce billet a été réclamé quelques instants après par son légitime propriétaire à qui il a été rendu.

Contributions Indirectes. — MM. Louis Salvy et Bayle, surnuméraires des Contributions Indirectes, sont nommés, le premier à Beauvais et le second à Rouen.

Gourdon

Nos bons pompiers. — Dimanche matin la compagnie des pompiers a été passée en revue après avoir revêtu les beaux costumes qui lui étaient destinés.

Voilà maintenant nos dévoués pompiers bien équipés et prêts pour la parade.

Nettoyage de la ville. — La ville vient de recevoir un nettoyage complet en vue des fêtes de la St-Jean.

Espérons qu'avec le nouveau service d'enlèvement des boues et immondices, cet état de propreté se maintiendra.

Fêtes de la St-Jean des 24, 25 et 26 juin 1922. — Programme des fêtes :

Samedi 24 juin à 12 h., salves d'artillerie ; 21 h. 30, feu de joie et carillon place de l'Hôpital ; 22 h., retraite aux flambeaux ; à 22 h. 30, bal populaire, boulevard de la Sous-Préfecture.

Dimanche 25 juin : 3e Festival-Concours de musique organisé par le Comité des fêtes, sous les auspices de la Municipalité et la présidence d'honneur de M. Davidou, maire, M. Sudres, sous-préfet et M. le docteur Fontanille, sénateur.

Sous la présidence de l'éminent Maître M. le baron de la Tombelle, lauréat de l'Institut ;

et sous la direction artistique de M. O. Dupas, chef de musique, officier d'académie, vice-président de la Fédération musicale du Lot,

et de M. Jean Glénadel, conseiller municipal, président du Comité des fêtes.

Sociétés adhérentes : Orphéon Caussadais, l'Union des Enfants d'Albi, Harmonie Ste-Cécile de Brive, Union municipale de Bugue, Harmonie des Artisans réunis de Figeac, Fanfare de Martel, Union musicale de Gramat, Fanfare municipale de St-Cyprien, Batterie du patronage St-Michel de Sarlat, Union musicale de Villefranche.

9 h., Réception de MM. les Membres du Jury et des Présidents et Directeurs des Sociétés ;

9 h. 1/2, Concours de lecture à vue (huis clos), Ecole de garçons ;

10 h. 1/2, Concours d'exécution (Entrée 1 fr.), Ecole de garçons ;

14 h., Défilé de toutes les Sociétés (Croix d'Orsal, avenue Cavaignac, tour de ville).

15 h., Concours d'honneur (Promenade de l'Arbre Rond, boulevard Galliot-de-Genouillac), entrée 1 fr.

17 h., Concerts place du 4 Septembre, allées de la République, boulevard Antoine Mainiol.

18 h. Grand festival, exécution d'un morceau d'ensemble par toutes les Sociétés. Distribution des récompenses sous la présidence de M. Davidou, maire ;

21 h. 30, Feux d'artifices, embrasement de Gourdon aux flammes de Bengale, cascades lumineuses, bouquets finals ;

22 h., Retraite aux lampions avec le concours des tambours et clairons du patronage St-Michel ;

23 h. 30, Embrasement des allées de la République. Grande fête de nuit. Bal à grand orchestre, sous la direction de M. Dupas.

Lundi 26 juin : Courses cycliste. 20 tours de ville (16 km.) avec primes : 1er prix, 150 fr. ; 2e prix, 75 fr. ; 3e prix, une paire de boyaux offerte par la maison Royal Fabric. Engagement, 3 fr.

17 h., Concert par l'Union musicale Gourdonnaise, allées de la République.

21 h. 30, sur les allées, fête de nuit. Bal.

Pendant les fêtes attractions nombreuses place du Roc.

Le Comité décline toute respansabilité en cas d'accidents. *Le Comité.*

Labastide-Murat

Subvention. — Par arrêté de M. le Ministre de l'intérieur en date du 26 mai, une subvention de 1.260 francs a été alloué comme part contributive de l'Etat pour le monument aux morts de la grande guerre que la commune va ériger incessamment sur l'emplacement actuel du lac.

Cette somme va être versée dans la caisse du receveur municipal.

Martel

Comice agricole. — L'assemblée générale du comice agricole se tiendra le 23 juin, jour de foire à Martel, dans la salle du théâtre de la mairie, à 17 heures (heure nouvelle).

Les membres du comice, les agriculteurs de la région et toutes les personnes qui s'intéressent au développement de l'agriculture régionale, sont priés d'assister à cette importante réunion.

M. le Directeur des Services agricoles du Lot assistera à la réunion et donnera à ce sujet toutes les explications nécessaires.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 25.

Poincaré rentre à Paris

M. Poincaré, rentrant de Londres, est arrivé à Paris ce matin à 5 h. 15.

Il assistera au Conseil des Ministres.

Au Parlement

La Chambre continuera cet après-midi les débats relatifs au recrutement de l'armée.

Au Sénat, aura lieu l'interpellation sur la politique financière et fiscale.

La situation à Berlin

De Berlin : Le parti populaire poursuit sa politique d'opposition dans le but de renverser le gouvernement.

Dans les cercles bien informés, on estime que la situation du Cabinet Wirth est très difficile. Le Chancelier est entré en pourparlers avec les socialistes indépendants.

Au cas où il n'aboutira pas à une entente avec eux, le Dr Wirth aurait l'intention de dissoudre le Reichstag et de procéder à de nouvelles élections.

Accident à Nuremberg

De Nuremberg : En raison de la trop grande affluence des personnes venues à l'occasion du concours de natation, un pont s'est effondré. Plus de 100 personnes sont tombées dans l'eau. 5 cadavres ont été retrouvés.

Les Grecs débarquent en Asie

De Londres : Des navires grecs ont débarqué des troupes dans le village de Gerouda, en Asie-Mineure.

L'évacuation des femmes et des enfants s'est accomplie sans difficulté, mais les troupes grecques durent repousser une attaque de l'ennemi lui tuant 7 hommes et faisant dix prisonniers.

Retour du Prince de Galles

De Londres : Le prince de Galles, à bord du *Renown* arrivera aujourd'hui à 3 heures à Plymouth après une absence de 8 mois.

A vendre comme occasion
La collection de l'« ILLUSTRATION »
des années de guerre 1914 à 1919
ONZE BEAUX VOLUMES
Reliés luxueusement
S'adresser à la **Librairie LOUIS**
36-38, boulevard Gambetta, CAHORS

HUILE OLIVE Pure 47 fr. TABLE supér. 37 fr. Surfine douce 34 fr. (postal de 10 litres)
SAVON 72 0/0 garanti 22 fr. post. 10 k°.
CAFE Torréfié supér. 24 fr. post. 3 k°.
BEURRE de COCO 3,20 le kil. (seau de 5 et 10 kil.) franco c. remb. ou mandat-post. à **Th. Donnat**, 4, r. des Tonneliers, Marseille.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve CHANSAREL, née GRENAT,

Les familles GRENAT, ARBOUYS, de Cabessut, LACOSTE, RÉCÈS remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

M. Léon CHANSAREL

REMERCIEMENTS

Madame Claude JOANIN et sa fille;

Madame veuve JOANIN-LEBOIS et son fils, à Saint-Etienne;

Monsieur et Madame FABIN, à Prayssac;

Monsieur, Madame GOSSE et leur fils, à Grenoble;

Mesdemoiselles Madeleine et Anne-Marie FABIN;

Le Docteur et Madame PÉNEL, de Prayssac, et les autres parents et amis remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister à la levée du corps de

Monsieur Claude JOANIN
Commis des P. T. T. à Cahors

REMERCIEMENTS

Les familles BAUDEL, DELCROS, CASSAN, MIQUEL et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister au convoi funèbre du

Caporal Pierre BAUDEL

AVIS DE DÉCÈS

Madame Benjamin PAUMÈS, née FAURÉ ;

Monsieur Eugène PAUMÈS, receveur de l'Enregistrement et des Domaines ;

Madame Eugène PAUMÈS ;

Le docteur Firmin PAUMÈS ;

Monsieur et Madame BOYÉ, née PAUMÈS, et leurs enfants ;

Le docteur André PAUMÈS et Madame PAUMÈS ;

Monsieur et Madame Paul CASSAN, née PAUMÈS, et leurs enfants ;

Le Lieutenant PAUMÈS, chevalier de la Légion d'honneur, Madame PAUMÈS et leur fille.

Les familles PAUMÈS, FAURÉ, BALLANDE, BOYÉ, CASSAN, BOUILLÈRES, CORBIÈRE, BÉTIS, CAZEAUX, GORSE et le personnel du Lycée

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Benjamin PAUMÈS

Professeur au Lycée Gambetta
Officier de l'Instruction publique

décédé à Cahors le 19 juin 1922 à l'âge de 58 ans, leur époux, père, beau-père, frère, oncle, cousin, allié et ami et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le mercredi 21 juin, à 7 h. 45, en l'église Cathédrale.

On se réunira à la maison mortuaire, à 7 h. 30 du matin, rue Victor-Hugo.

Le présent avis tiendra lieu d'invitation.

CONVOI FUNÈBRE

Madame veuve FAURE et tous ses autres parents prient leurs amis de leur faire l'honneur d'assister au convoi funèbre de son fils

FAURE Gaston

Ancien élève du Lycée Gambetta
Capitaine au 8e Régiment de Zouaves
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de guerre
Officier du Nicham Iftikar
Médaille coloniale
Médaille du Maroc
Officier d'Académie
Etoile noire du Bénin
Mort pour la France le 17 juin 1915
à Camblain-l'Abbé

Réunion à la gare, jeudi 22 juin, à 4 h. du soir.

CONVOI FUNÈBRE

Madame et Monsieur Alphonse DELBOUIS, Directeur des Postes et Télégraphes du Cantal ;

Madame et Monsieur Camille DELBOUIS, Contrôleur des Postes et Télégraphes, à Versailles ;

Mademoiselle Marie DELBOUIS, Institutrice à Bouziès (Lot) ;

Madame et Monsieur Jean DELBOUIS, Dégagnac (Lot) ;

Monsieur Georges DELBOUIS, Professeur agrégé de Mathématiques au Lycée de Cahors ;

Monsieur Louis PARRA, Cours (Lot) ;

Les familles DELBOUIS, BEULAGUET, SASTRES et tous les autres parents ont l'honneur de prier leurs amis et connaissances de vouloir bien assister au convoi funèbre de

M. Louis-Marie-Alphonse-Pierre-François Delbouis

Commis-Stagiaire
des Postes et Télégraphes au Maroc

décédé le 21 février 1922, à Rabat (Maroc), dans sa 27e année.

Réunion à la gare le vendredi 23 juin, à 9 h. 1/2.

Le présent avis tient lieu d'invitation.

A VENDRE
le beau domaine du Pech Grand

D'une contenance environ de 44 hectares d'un seul tenant, plein rapport, bois, prairies naturelles et artificielles, maison de maîtres de 10 pièces, grand salon, salle à manger, cuisine, chambres, petite chapelle, on laisserait maison meublée ou non meublée, maison de domestique, granges, hangar, four, belle volière, le tout en très bon état, jardin d'agrément et potager avec arbres fruitiers, garenne, chasse, on peut pêcher les écrevisses dans la propriété. Très bon matériel agricole.

Pour tous renseignements s'adresser à Monsieur **LACOSTE**, Puy-l'Evêque, Lot, agence pour autres propriétés, maisons de commerce et maisons de rentiers.

ETUDE
DE
Maître DU MAS
NOTAIRE A CAHORS

VENTE
DE
Fonds de Commerce

Deuxième avis

Suivant acte passé devant Maître DU MAS, notaire à Cahors, le trente-un mai mil neuf cent vingt-deux, Monsieur Pierre-Frédéric FOURGOUS et dame Irma MARCENAC, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, Boulevard Gambetta, numéro 99, ont vendu à Monsieur BLÉCHET Carolus-Gill, demeurant à Courtenay (Loiret), le fonds de commerce, d'épicerie et café qu'ils exploitent à Cahors.

Domicile est élu pour les oppositions, à Cahors, en l'étude dudit Maître DU MAS.

Avis est donné, conformément à la loi, que les créanciers des vendeurs devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix entre les mains dudit Maître DU MAS, au domicile sus-indiqué, dans les dix jours qui suivront la présente insertion.

Pour deuxième avis :

Signé : DU MAS.

ETUDE
DE
Me L. NUVILLE
Docteur en Droit
AVOUÉ A FIGEAC (Lot)

EXTRAIT
DE
Jugement de séparation de Biens

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal Civil de Figeac le seize juin mil neuf cent vingt-deux entre Madame Marie-Thérèse-Joséphine-Antoinette BRU, sans profession, épouse de Monsieur Théodose-Etienne MARTY, demeurant à Figeac,

Demanderesse ayant Maître NUVILLE pour avoué,

D'une part.

Et 1° Monsieur Théodose-Etienne MARTY, ancien banquier, demeurant à Figeac,

Défendeur ayant Maître FONTANGES pour avoué,

D'autre part.

2° Et Messieurs Ernest FAUGÈRE, avocat à Figeac, et GOUINEAU, expert-comptable à Toulouse, agissant comme syndics de la faillite de la société en nom collectif CERTES et MARTY et de la faillite personnelle de Monsieur MARTY, susnommé, l'un des associés,

Défendeurs ès-qualités, ayant Maître SERINDOU pour avoué,

D'une dernière part.

Il appert :

Que la Dame BRU a été déclarée séparée quant aux biens d'avec le dit Monsieur MARTY, son mari, et que Maître LONGPUECH, notaire à Figeac, a été commis pour la liquidation des reprises de la dite dame contre son dit mari.

Pour extrait :

Figeac, le vingt juin mil neuf cent vingt-deux.

NUVILLE, *avoué.*

Actuellement à céder à PARIS à tout prix
Epicerie-Vins, avec 7.000 f. c^t plusieurs
Hôtel-Vins, avec 20.000 f. c^t sources
Vins-rest., avec 8.000 f. d'eaux
Papeterie-Mercerie, avec 8.000 f. minérales
Poste Auxiliaire, avec 7.000 f. à vendre
Renseignement gratuit. **Etablissement MOUNIER**, 118, Bd Ménilmontant, PARIS.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

Feuilleton du « Journal du Lot » 29

ÉTRANGE FORTUNE
DE
CUNISSET-CARNOT

VII

Enfin, une secousse ébranla jusqu'au sol, en même temps qu'un effroyable bruit d'écroulement, de tremblement de terre, mais presque sans détonation, ébranlait toute la tour. Pierre eut une seconde d'horrible angoisse ; il crut que l'édifice entier s'abîmait sur lui. Un nuage de poussière couvrait tout. Quand il commença de se dissiper, Hennibelle se précipita pour voir le résultat de son coup de mine ; c'était merveilleux ! A travers la poussière et la fumée qui ne s'éclaircissaient que bien lentement, dans l'air immobile, il aperçut la porte de fer étendue entre ses deux montants, auxquels elle demeurait scellée par ses gonds, tandis que la corniche qui la surplombait restait heureusement en place et empêchait le reste du mur de venir en bas.

Derrière la baie de la porte se voyait une sorte de chambre circulaire soigneusement maçonnée, à plafond voûté, qui n'avait d'autre ouverture que celle par où le jeune homme était entré. Elle pouvait avoir environ cinq mètres de diamètre. Le sol était pavé de dalles au pourtour, mais le milieu était occupé par un carré de planches qui avait juste deux pas de côté.

Ces planches étaient de chêne, bien assemblées, bien rabotées, paraissant presque neuves, comme si elles eussent été là depuis un an ou deux seulement. Elles n'avaient souffert d'aucune intempérie dans ce milieu sec et abrité ; elles n'avaient pas joué, ne s'étaient pas gonflées, maintenues qu'elles étaient d'ailleurs par des équerres de fer soigneusement peintes. Cela était évidemment un couvercle ; on voyait dans les dalles une rainure pour le recevoir : mais, chose assez bizarre, il n'y avait point de gonds, et l'on ne devinait pas dans quel sens cela devait s'ouvrir. Pierre en fut frappé. Au lieu de s'attacher à cette circonstance, comme il aurait dû le faire, et de réfléchir à une disposition assez insolite pour une porte ou un couvercle, il ne pensa qu'à l'ouvrir pour voir ce qu'il y avait dessous.

D'abord, il enleva une dizaine de grosses pierres qui, descellées de la voûte, soit par l'effet du temps, soit par la secousse de l'explosion, étaient tombées sur ce couvercle de bois, que leur poids aurait empêché de soulever.

Ces pierres, comme le notaire s'en souvint à merveille plus tard, n'étaient tombées que sur un côté de volet. L'autre était libre, ce qui fit qu'il s'avança sur celui-ci pour plus de commodité, afin de prendre les pierres une à une et de les repousser en dehors des planches. Mais il était si pressé qu'il ne quitta ni son sac, ni son fusil, qu'après l'explosion il avait remis solidement au travers de ses épaules, pour pénétrer avec tous ses moyens plus avant dans son exploration.

Quand *Sam* vit son maître accroupi et remuant ces moellons, il s'approcha en agitant la queue et se mit à flairer, s'imaginant cette fois que, conformément aux apparences, il devait y avoir quelque gibier par là. Pauvre Sam, il devait payer cher son illusion !

A peine Pierre avait enlevé trois ou quatre de ces moellons, qu'il lui sembla que le couvercle avait bougé. Mais à ce moment encore, il ne réfléchit pas, il avait trop hâte de pénétrer le mystère attirant de ces ruines ; rien ne l'avertissait, il ne voulait rien voir ! Il saisit encore une pierre en se tenant toujours sur la partie libre du volet, et au moment où il la lançait sur les dalles voisines, il sentit la planche lui manquer sous les pieds, le couvercle tourna autour d'un axe, et, avant qu'il eût le temps de se retenir au bord du trou qui venait de s'ouvrir, ou de se rejeter en arrière, il fut précipité dans le vide !

Epouvantable chute ! Il lui sembla qu'elle durait pendant des heures, pendant des siècles, pendant l'éternité ! Enfin il toucha le fond, et il sentit qu'il tombait comme sur du bois mort qui amortissait sa chute, sur des branches sèches, qui se brisèrent avec fracas sous le poids de son corps, et dans lesquelles il s'enfonçait. Un choc affreux à la tête, et il s'évanouit.

Quand il revint à lui, il se trouva dans une obscurité absolue. Il étendit les bras et il sentit partout ces branches sèches dans lesquelles son corps avait pénétré. Elles le recouvraient presque, et il n'avait guère que la tête de libre. Comme elles étaient légères et courtes, elles ne gênaient pas sa respiration, et il se dégagea aisément. Mais à mesure qu'il voulait en sortir, tout craquait sous ses pieds, il se faisait des écroulements nouveaux, et c'était à recommencer.

Il était comme un chien de cloutier dans sa roue. Enfin, il se fit une sorte de tassement et il put se tenir debout. A ce moment, un dernier éboulement se produisit, et un objet insolide vint tomber sur ses pieds, objet mou comme un sac, comme un corps. Il se baissa et tâta avec la main ; il sentit comme des cheveux, comme une toison mais froide et morte évidemment. Jamais une telle horreur ne put envahir un homme ! Une épouvante sans nom le saisit, un frisson le secoua des pieds à la tête, ses cheveux se hérissèrent.

Il s'évanouit pour un temps indéfini. En reprenant ses sens, tous les atroces événements par lesquels il venait de passer se présentèrent ensemble à son esprit. Il se souvint de cette horrible chose qu'il avait sentie à ses pieds, il tâta, elle y était encore ! Il n'osa plus tendre la main de ce côté ; il fit un suprême effort qui devait l'en éloigner, et il se mit à explorer autour de lui avec ses mains cette insondable obscurité. Il ramassa une ou deux de ces branches qu'il foulait ; chose étrange, ce n'était pas du bois brut, il paraissait travaillé, il n'avait ni rugosités, ni fourches, il semblait arrondi aux extrémités, et parfois ses mains rencontraient des surfaces sphériques, comme des boules. Il avait perdu beaucoup de sang par sa blessure à la tête, il était affaibli par un jeûne d'une longueur indéterminée, mais à coup sûr très prolongé ; aussi, les idées n'étaient pas nettes dans son esprit après tant de secousses, et il ne comprenait pas où il était.

En même temps, le sentiment cruel de la faim s'éveilla en lui. Son havresac était resté sur ses épaules, il y fouilla et y trouva sans peine ses provisions. Mais, au fur et à mesure qu'il reprenait plus complètement l'usage de ses sens, sa situation lui apparaissait comme effroyable. Où était-il ? Et comment sortirait-il de là ? Combien de temps resterait-il dans ce lieu d'épouvante ? Aussi, au lieu de dévorer avec avidité tout ce qu'il avait dans son carnier, il ménagea prudemment ses ressources. Comme il avait pris le déjeuner de *Sam* en même temps que le sien, il se trouva à la tête de provisions qui pouvaient lui fournir plusieurs repas. Sa gourde contenaient environ trois quarts de litre de café sucré et étendu d'eau, et sa petite pochette de réserve gardait à peu près un demi-verre de vieux cognac.

Avec l'anxiété de l'avenir, il coupa un tout petit morceau de son pain, et seulement le pilon de son poulet, il but deux gorgées de café, et il goûta une larme de cognac. Il se trouva beaucoup mieux, son sang circula de nouveau dans ses veines, la sensation de froid pénétrant qui le glaçait diminua, et il sentit qu'il reprenait possession de lui-même. Toute son aventure alors lui revint à l'esprit, il se rappela le déblaiement imprudent de la trappe, la chute effroyable qui en était résultée, il jugea qu'il était tombé dans un puits, fort heureusement à sec dans ce moment, puits probablement de la plus grande importance pour la défense du château, ce qui justifiait les précautions avec lesquelles on l'avait fermé. Cette hypothèse lui donna quelque espoir, car, se disait-il, si le puits est à sec et qu'il s'y trouve cette quantité de bois mort, il est desséché depuis longtemps, il a servi à un autre usage, et on doit pouvoir y pénétrer autrement que par la trappe d'en haut. En tout cas, il doit être fort détérioré, ses pierres sont sans doute disjointes, et il ne sera pas impossible, soit de trouver une autre issue, soit de remonter la paroi. Aussi, n'était-il pas trop effrayé de se voir dans ces ténèbres, et comme il sentait bien que sa blessure à la tête était peu grave, il concluait que son aventure n'aurait rien d'absolument fâcheux.

(A suivre)